

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 09775

Numéro SIREN : 327 126 827

Nom ou dénomination : FITNESS PARK SUCCURSALES

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2023 sous le numéro de dépôt 44249

PROJET DE FUSION ABSORPTION

ENTRE

FITNESS PARK SUCCURSALES
(Société Absorbante)

ET

NFP FORME
(Société Absorbée)



Table des matières

CHAPITRE I : EXPOSÉ	5
I - Caractéristiques des sociétés	5
II - Motifs et buts de la fusion	6
III - Comptes servant de base à la fusion	6
IV - Méthodes d'évaluation	6
A) Généralités	6
B) Absence de désignation d'un Commissaire aux Apports	6
V - Date d'effet de la fusion	7
VI - Comité social et économique	7
CHAPITRE II : Apport-fusion	7
I - Dispositions préalables	7
II - Apport de la société NFP FORME	7
A) Actif apporté	7
B) Passif pris en charge	8
C) Passif net apporté	8
III - Rémunération de l'apport-fusion	8
IV - Propriété et jouissance	8
CHAPITRE III : Charges et conditions	9
I - Enoncé des charges et conditions	9
II - Autres charges et conditions	9
III - Engagements de la société NFP FORME	10
CHAPITRE IV : Date de réalisation de la fusion	10
CHAPITRE V : Déclarations générales	11
I- Déclarations générales de NFP FORME	11
II- Déclarations générales de FITNESS PARK SUCCURSALES	12
CHAPITRE VI : Déclarations fiscales et sociales	12
I- Dispositions générales	12
II- Droits d'enregistrement	12
III- Impôt sur les sociétés	12
A) Rétroactivité	12
B) Engagements de la Société Absorbante	12
C) Taxe sur la valeur ajoutée	13
D) Autres taxes	14
E) Opérations antérieures	14
CHAPITRE VII : Dispositions diverses	14
I - Formalités	14
II - Désistement	14
III - Remise de titres	14
IV - Frais	14
V - Election de domicile	15
VI - Pouvoirs	15
VII - Affirmation de sincérité	15
VIII - Droit applicable - Règlement des litiges	15



IX - Annexes.....	15
-------------------	----



PROJET DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- **FITNESS PARK SUCCURSALES**, société par actions simplifiée au capital de 1.987.500 euros, dont le siège social est sis 1 Avenue du Général de Gaulle - Tour Pb5 92800 PUTEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 327 126 827, représentée par GYMSPA, elle-même représentée Monsieur Gaëtan DUBUISSON, en vertu d'un pouvoir,

Ci-après dénommée la "**Société Absorbante**",

D'UNE PART,

ET :

- **NFP FORME**, société par actions simplifiée au capital de 1.180.000 euros, dont le siège social est sis 1 Avenue du Général de Gaulle Tour Pb5 - 92800 PUTEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 837 591 593, représentée par GYMSPA, elle-même représentée Monsieur Gaëtan DUBUISSON, en vertu d'un pouvoir,

Ci-après dénommée "**Société Absorbée**",

D'AUTRE PART,

FITNESS PARK SUCCURSALES et NFP FORME étant ci-après dénommées ensemble les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**").



Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit :

CHAPITRE I : EXPOSÉ

I - Caractéristiques des sociétés

A) La Société Absorbante

FITNESS PARK SUCCURSALES est une société par actions simplifiée à associé unique dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- la création et la mise à disposition de toute personne physique ou morale, de locaux spécialement aménagés ou équipés, ainsi que tout matériel ayant trait à une activité sportive quelconque,
- l'organisation de stages, de séminaires, d'animations ainsi que toutes actions de formation,
- toutes opérations concernant la restauration, l'achat et la vente de vêtements, boissons, U.V.A., saunas, soins corporels, ainsi que tous produits s'y rapportant,
- toutes opérations de marchands de biens,
- la création, l'acquisition, l'exploitation de tous autres établissements se rapportant à ces activités,
- le tout directement ou indirectement par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise en location-gérance de tous biens et autres droits ainsi que le parrainage et le mécénat,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

La durée de la Société est de 99 ans, et ce, jusqu'au 07 octobre 2103.

Le capital social de la société FITNESS PARK SUCCURSALES s'élève actuellement à 1.987.500 euros. Il est réparti en 3.750 actions de 530 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

La société FITNESS PARK SUCCURSALES n'a pas émis d'actions de préférence.

B) La Société Absorbée

La société **NFP FORME** est une société par actions simplifiée à associé unique dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de centre de culture physique sous l'enseigne « FITNESS PARK »,
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,



- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La durée de la Société est de 99 ans et ce, jusqu'au 23 octobre 2119.

Le capital social de la société NFP FORME s'élève actuellement à 1.180.000 euros. Il est réparti en 118.000 actions de 10 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

La société NFP FORME n'a pas émis d'actions de préférence.

C) Liens entre la Société Absorbante et la Société Absorbée

La société mère FITNESS PARK DEVELOPMENT détient les 3.750 actions de la société FITNESS PARK SUCCURSALES, soit la totalité des actions composant son capital social.

La société mère FITNESS PARK DEVELOPMENT détient également les 118.000 actions de la Société Absorbée, soit la totalité des actions composant le capital de la société NFP FORME.

La Société Absorbée ne détient aucune action de la Société Absorbante.

GYMSPA, Président de la société NFP FORME est également Président de la société FITNESS PARK SUCCURSALES.

II - Motifs et buts de la fusion

La fusion par absorption de la société NFP FORME par la société FITNESS PARK SUCCURSALES s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces deux sociétés font partie et ayant toutes deux la société FITNESS PARK DEVELOPMENT comme société mère.

Elle devrait à la fois réduire le coût de la gestion de ces sociétés et permettre une utilisation plus rationnelle des immobilisations.

III - Comptes servant de base à la fusion

(i) Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes clos le 31 décembre 2022, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et qui figurent en annexe III. (i).

(ii) Les derniers comptes annuels des deux soussignées étant clos depuis plus de six mois, la Société Absorbante et la Société Absorbée ont établi chacune, conformément aux dispositions de l'article R.236-3 du Code de commerce, un état comptable intermédiaire au 31 juillet 2023, qui figure en annexe III. (ii), soit une date antérieure de moins de trois mois à celle du projet de traité de fusion, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes annuels.

IV - Méthodes d'évaluation

A) Généralités

Il est indiqué que, conformément aux dispositions des articles 710 et suivants du Plan comptable général issu du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et vu qu'il s'agit d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, il est retenu comme valeur d'apport des éléments d'actif et de passif transmis par la Société Absorbée, leur valeur nette comptable au 31 décembre 2022.

B) Absence de désignation d'un Commissaire aux Apports

Conformément à l'article L.236-11 du Code de commerce, il n'a pas été désigné de commissaire aux apports dans le cadre de cette opération.



V - Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la société NFP FORME. Cette rétroactivité n'a d'effet qu'entre les sociétés NFP FORME et FITNESS PARK SUCCURSALES.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la Société Absorbée à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la Société Absorbante qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

L'opération de fusion a été approuvée par décision de l'associé unique de la Société Absorbante et par l'associé unique de la Société Absorbée.

VI – Comité social et économique

Le comité sociale et économique a été préalablement consulté et informé de l'opération de fusion.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La Société Absorbée apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, à la Société Absorbante, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société NFP FORME devant être dévolu à la société FITNESS PARK SUCCURSALES dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

II - Apport de la société NFP FORME

A) Actif apporté

1. Eléments incorporels

. Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	65 euros
. Fonds commercial	60 833 euros
L'ensemble des éléments corporels étant évalué à	60 898 euros

2. Eléments corporels

. Installations techniques, matériel et outillages	203 799 euros
. Autres immobilisations corporelles	543 226 euros
L'ensemble des éléments corporels étant évalué à	747 025 euros

3. Marchandises	8 869 euros
------------------------	-------------

4. Créances	184 662 euros
--------------------	---------------

5. Valeurs réalisées, charges constatées d'avance et disponibilités	151 841 euros
--	---------------



**Soit un montant de l'actif
apporté de**

=====

1 176 447 euros

B) Passif pris en charge

1. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	167 589 euros
2. Emprunts et dettes financières divers	2 920 807 euros
3. Dettes fournisseurs	93 039 euros
4. Dettes fiscales et sociales	66 449 euros
5. Autres dettes	18 149 euros
8. Produits constatés d'avance	8 406 euros

=====

**Soit un montant de passif
apporté de**

3 274 438 euros

C) Passif net apporté

Les éléments d'actifs étant évalués au 31 décembre 2022 à 1 176 447 euros et le passif pris en charge à la même date s'élevant à 3 274 438 euros, le passif net apporté par la société NFP FORME à la société FITNESS PARK SUCCURSALES s'élève donc à (2 097 991) euros.

Origine de propriété

Le fonds de commerce transmis dans le cadre de la présente fusion appartient à la société NFP FORME pour l'avoir créé et développé depuis sa constitution.

III - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, l'actif net apporté par la société NFP FORME à la société FITNESS PARK SUCCURSALES s'élève donc à (2 097 991) euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société mère FITNESS PARK DEVELOPMENT détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la société NFP FORME, et qu'elle détient également la totalité des actions représentant l'intégralité du capital social de la société FITNESS PARK SUCCURSALES et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, la présente fusion ne donnera pas lieu à échange des actions de la société NFP FORME contre des actions de la société FITNESS PARK SUCCURSALES.

L'opération d'apport-fusion étant réalisé entre sociétés sœurs toutes deux membres du groupe FITNESS PARK DEVELOPMENT, conformément à l'article L.236-11 du Code de commerce, FITNESS PARK SUCCURSALES ne procédera à aucune augmentation de capital en contrepartie de l'apport des actions de la société NFP FORME, dont la valeur sera imputée sur les capitaux propres de la Société Absorbante au compte de report à nouveau.

Conformément à l'article 746-2 du Plan comptable général modifié par le règlement ANC n 2019-06 du 08 novembre 2019 la valeur brute des actions de la société NFP FORME sera ajoutée à la valeur brute des actions de la société FITNESS PARK SUCCURSALES dans les comptes sociaux de FITNESS PARK DEVELOPMENT.

IV - Propriété et jouissance

La société FITNESS PARK SUCCURSALES sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à compter du jour de la réalisation définitive de ladite fusion.



Le représentant de la société NFP FORME déclare qu'il continuera de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société FITNESS PARK SUCCURSALES pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés. La société FITNESS PARK SUCCURSALES en aura jouissance rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2023. Il est expressément stipulé que toutes les opérations effectuées par la société NFP FORME à compter du 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la date de réalisation seront considérées de plein droit comme l'ayant été par la société FITNESS PARK SUCCURSALES, ladite société acceptant dès maintenant, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1^{er} janvier 2023.

A cet égard, le représentant de la société NFP FORME déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} janvier 2023 aucune opération autre que les opérations de gestion courante et qu'il s'engage à n'en faire aucune entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive de la fusion.

Les sociétés reconnaissent que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal, dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

D'une manière générale, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : Charges et conditions

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société FITNESS PARK SUCCURSALES prendra les biens apportés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société NFP FORME, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société NFP FORME à la date du 1^{er} janvier 2023, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société FITNESS PARK SUCCURSALES prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 1^{er} janvier 2023, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - Autres charges et conditions

L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société FITNESS PARK SUCCURSALES supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société FITNESS PARK SUCCURSALES exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel,

relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société FITNESS PARK SUCCURSALES sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la Société Absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société NFP FORME.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société NFP FORME s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

La société FITNESS PARK SUCCURSALES sera donc substituée à la Société Absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

III – Engagements de la société NFP FORME

Pour ces apports, la société NFP FORME prend les engagements ci-après :

A/ La Société Absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société NFP FORME s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société FITNESS PARK SUCCURSALES, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société FITNESS PARK SUCCURSALES, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société NFP FORME sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société FITNESS PARK SUCCURSALES dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société NFP FORME s'oblige à remettre et à livrer à la société FITNESS PARK SUCCURSALES aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : Date de réalisation de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par l'associé unique de FITNESS PARK SUCCURSALES, ni par l'associé unique de NFP FORME.

En outre, le Président de FITNESS PARK SUCCURSALES, déclare qu'à sa connaissance, l'associé unique de FITNESS PARK SUCCURSALES n'envisage pas, à la date des présentes, d'user de la faculté

offerte par l'article susvisé de demander en justice la désignation d'un mandataire aux fins de convoquer l'Associé unique de la Société Absorbante pour qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion.

En conséquence, les sociétés NFP FORME et FITNESS PARK SUCCURSALES conviennent que l'opération de fusion objet des présentes sera effective et deviendra définitive à la date du 1^{er} décembre 2023 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. La date à laquelle la fusion sera définitivement réalisée s'entend, dans les présentes, du 1^{er} décembre 2023.

La société NFP FORME se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société FITNESS PARK SUCCURSALES de la totalité de l'actif et du passif de la société NFP FORME.

CHAPITRE V : Déclarations générales

I- Déclarations générales de NFP FORME

Le Président de la Société Absorbée, déclare :

- Que la société NFP FORME n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société FITNESS PARK SUCCURSALES ont été régulièrement entreprises ;
- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé et développé depuis son origine ;
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la Société Absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Que la société NFP FORME s'oblige à remettre et à livrer à la société FITNESS PARK SUCCURSALES, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

II- Déclarations générales de FITNESS PARK SUCCURSALES

Le Président de FITNESS PARK SUCCURSALES, déclare :

- Que la société FITNESS PARK SUCCURSALES n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;
- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la Société Absorbée.

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales et sociales

I- Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

II- Droits d'enregistrement

Les Parties déclarent que la Fusion est réalisée conformément aux dispositions des articles 301-B et 301-F de l'Annexe II au Code Général des Impôts et entre donc dans le champ d'application du régime spécial prévu à l'article 816 du Code Général des Impôts.

En conséquence, la Fusion sera enregistrée gratuitement.

III- Impôt sur les sociétés

A) Rétroactivité

Ainsi qu'il en est convenu ci-dessus, les parties ont décidé de conférer à la fusion un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023.

En conséquence, les résultats bénéficiaires et déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la Société Absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la Société Absorbante.

Les sociétés NFP FORME et FITNESS PARK SUCCURSALES sont deux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés en France. Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

B) Engagements de la Société Absorbante

A ce titre, la société FITNESS PARK SUCCURSALES s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus à l'article 210 A du CGI, et notamment :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées figurant au bilan de cette société (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;



- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Cet engagement comprend l'obligation de procéder, en cas de cession de l'un des biens amortissables apportés, à l'imposition immédiate de la fraction de plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée (CGI, art. 210 A-3. d.) ;

- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;

- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la Société Absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société Absorbée, conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 30 décembre 2005 (BOI 4 I-1-05).

La Société Absorbante s'engage par ailleurs à respecter les engagements déclaratifs suivants, pour autant qu'ils trouvent à s'appliquer :

- joindre à sa déclaration annuelle de résultat au titre de l'exercice au cours duquel est réalisée la fusion et, en tant que de besoin, des exercices suivants, un état de suivi des valeurs fiscales visé à l'article 54 septies du Code général des impôts et à l'article 38 quindecies de l'Annexe III du Code général des impôts ;

- tenir, le cas échéant, le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables et dont l'imposition a été reportée, prévu à l'article 54 septies II du Code général des impôts.

La Société Absorbée établira dans un délai de quarante-cinq jours suivant la date de réalisation de la fusion, une déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du Code général des impôts.

C) Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés NFP FORME et FITNESS PARK SUCCURSALES déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la Société Absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la Société Absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La Société Absorbante déclare qu'elle demandera le transfert du crédit de TVA déductible existant chez la Société Absorbée, en application de la documentation administrative DB 3 D 1411, n°73.

La société FITNESS PARK SUCCURSALES s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

D) Autres taxes

La société FITNESS PARK SUCCURSALES sera subrogée dans les droits et obligations de la société NFP FORME au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

Contribution économique territoriale

En vertu du principe selon lequel la contribution économique territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1^{er} janvier, la Société Absorbée demeurera redevable de la contribution économique territoriale pour l'année 2023.

Toutefois, la Société Absorbante s'engage à payer le montant de la contribution économique territoriale pour le compte de la Société Absorbée au titre de l'année 2023.

E) Opérations antérieures

Le cas échéant, la Société Absorbante s'engage à reprendre en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous engagements de nature fiscale relatifs aux éléments d'actifs lui étant transmis dans le cadre de la présente fusion, qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement, d'impôt sur les sociétés ou de taxes sur le chiffre d'affaires, et notamment à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts.

CHAPITRE VII : Dispositions diverses

I - Formalités

La société FITNESS PARK SUCCURSALES remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société FITNESS PARK SUCCURSALES lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société FITNESS PARK SUCCURSALES, ainsi que son représentant l'y oblige.



V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

Tout litige qui pourrait survenir entre les parties, relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, du traité de fusion sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de NANTERRE.

IX - Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

A Puteaux, le 19 octobre 2023,

Pour la Société Absorbante

FITNESS PARK SUCCURSALES

Représentée par GYMSPA
Elle-même représentée par
M. GAETAN DUBUISSON



Pour la Société Absorbée

NFP FORME

Représentée par GYMSPA
Elle-même représentée par
M. GAETAN DUBUISSON



Liste des Annexes :

- ANNEXE III (i) : COMPTES DE LA SOCIETE ABSORBEE ET DE LA SOCIETE ABSORBANTE AU 31 DECEMBRE 2022
- ANNEXE III (ii) : ETAT COMPTABLE INTERMEDIAIRE DE LA SOCIETE ABSORBEE ET DE LA SOCIETE ABSORBANTE AU 31 JUILLET 2023

ANNEXE III (i)
COMPTES DE LA SOCIETE ABSORBEE ET DE LA SOCIETE ABSORBANTE
AU 31 DECEMBRE 2022

(Voir page suivante)



Etats de synthèse 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SASU FITNESS PARK PARIS

1 avenue du Général de Gaulle Tour PB5
92800 PUTEAUX
Siret : 32712682700309

Coffra group

Société Pluri-professionnelle d'Exercice des professions d'Avocats,
d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes
par actions simplifiée
Siège social – 155 Boulevard Haussmann – 75008 Paris



Sommaire

Comptes annuels

Bilan et compte de résultat	2
<i>Bilan actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
<i>Compte de résultat (suite)</i>	6

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé	9
Bilan Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	13

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	259 180	259 180		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	114 654	113 170	1 484	20 647
Fonds commercial	9 483 274		9 483 274	9 483 274
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 525	2 525		123
Constructions	9 753 078	4 698 941	5 054 137	5 639 339
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 309 814	1 706 918	602 896	633 670
Autres immobilisations corporelles	12 166 447	6 559 640	5 606 806	6 238 183
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	878 901		878 901	1 018 732
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	34 967 872	13 340 374	21 627 498	23 033 967
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	101 067	4 419	96 648	44 113
Avances et acomptes versés sur commandes				16 803
Créances				
Clients et comptes rattachés	63 164	37 500	25 664	14 268
Autres créances	956 122		956 122	663 076
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 409 384		2 409 384	2 533 633
Charges constatées d'avance	572 831		572 831	420 886
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 102 567	41 919	4 060 648	3 692 779
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 070 439	13 382 294	25 688 146	26 726 746

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 987 500	1 987 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 256	6 256
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	198 750	198 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 817 085	2 692 479
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	162 941	124 606
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 172 531	5 009 591
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	446 800	478 100
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	446 800	478 100
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 285	472
Emprunts et dettes financières diverses	12 703 414	16 848 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		196 616
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 435 650	2 949 058
Dettes fiscales et sociales	732 735	534 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	358 610	508 969
Autres dettes	673 732	101 088
Produits constatés d'avance	162 388	99 780
TOTAL DETTES	20 068 814	21 239 056
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	25 688 146	26 726 746

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	438 806		438 806	195 170
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	16 003 166		16 003 166	8 051 538
Chiffre d'affaires net	16 441 972		16 441 972	8 246 707
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			66 000	1 694 683
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			31 300	1 073 899
Autres produits			79	613
Total produits d'exploitation (I)			16 539 350	11 015 902
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			385 082	144 805
Variations de stock			-56 954	-6 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			11 141 568	6 588 646
Impôts, taxes et versements assimilés			259 468	190 582
Salaires et traitements			1 390 217	917 260
Charges sociales			420 642	234 122
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 948 404	2 004 555
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 419	37 500
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				31 300
Autres charges			535 197	274 264
Total charges d'exploitation (II)			16 028 042	10 416 898
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			511 308	599 004
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			95	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			95	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			336 261	298 194
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			336 261	298 194
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-336 167	-298 194
RESULTAT COURANT avant impôts (I+III-IV+V-VI)			175 142	300 810

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		102 050
Sur opérations en capital		8 191
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		99
Total produits exceptionnels (VII)		110 340
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 201	54 198
Sur opérations en capital		23 047
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		209 300
Total charges exceptionnelles (VIII)	12 201	286 545
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 201	-176 204
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	16 539 445	11 126 243
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 376 504	11 001 637
BENEFICE OU PERTE	162 941	124 606

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	259 180,00	259 180,00		
20110000 - Frais de constitution	259 180,00		259 180,00	259 180,00
28010000 - Amort. Frais d'établissement		259 180,00	-259 180,00	-259 180,00
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	114 654,13	113 170,12	1 484,01	20 647,20
20500000 - Concession et droits similaires, bre	114 654,13		114 654,13	114 654,13
28050000 - Amort. Concessions et droits simila		113 170,12	-113 170,12	-94 006,93
Fonds commercial	9 483 273,53		9 483 273,53	9 483 273,53
20600000 - Droit au bail	2 010 745,00		2 010 745,00	2 010 745,00
20700000 - Fonds commercial	3 821 123,00		3 821 123,00	3 821 123,00
20700001 - Fonds commercial - Mali technique	3 651 405,53		3 651 405,53	3 651 405,53
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 524,50	2 524,50		122,71
21200000 - Agencements et aménagements de terr	2 524,50		2 524,50	2 524,50
28120000 - Amort. Agencements, aménagements de		2 524,50	-2 524,50	-2 401,79
Constructions	9 753 078,41	4 698 941,09	5 054 137,32	5 639 338,63
21350000 - Installations générales - Agenc. co	13 280,00		13 280,00	13 280,00
21400000 - Constructions sur sol d'autrui	9 739 798,41		9 739 798,41	9 739 798,41
28135000 - Amort. Agenc. Constructions		4 850,89	-4 850,89	-3 522,89
28140000 - Amort. Constructions sur sol d'autr		4 694 090,20	-4 694 090,20	-4 110 216,89
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 309 813,96	1 706 918,27	602 895,69	633 670,30
21540000 - ITMOI Sur sol d'autrui	2 076 285,51		2 076 285,51	2 076 285,51
21550000 - Outillage industriel	233 528,45		233 528,45	34 716,01
28154000 - AMORT MOBILIER ET MAT		1 706 918,27	-1 706 918,27	-1 477 331,22
Autres immobilisations corporelles	12 166 446,80	6 559 640,34	5 606 806,46	6 238 182,85
21810000 - Installations générales, agencement	11 566 248,61		11 566 248,61	11 140 812,78
21830000 - Matériel de bureau et informatique	426 807,97		426 807,97	397 796,33
21840000 - Mobilier	173 390,22		173 390,22	144 884,39
28180000 - Amort. Autres immobilisations corpo		6 150 571,24	-6 150 571,24	-5 100 830,39
28183000 - Amort. Matériel Bureau et Informati		302 888,01	-302 888,01	-253 570,42
28184000 - AMORT MAT BUREAU		106 181,09	-106 181,09	-90 909,84
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	878 900,65		878 900,65	1 018 732,14
27500000 - Dépôts et cautionnements versés	878 900,65		878 900,65	1 018 732,14
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	34 967 871,98	13 340 374,32	21 627 497,66	23 033 967,36
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	101 066,80	4 419,25	96 647,55	44 113,05
37000000 - Stocks	101 066,80		101 066,80	44 113,05
39700000 - Dépréciations stocks de marchand.		4 419,25	-4 419,25	
Avances et acomptes versés sur commandes				16 803,09
40910000 - Fournisseurs - acomptes s/commandes				16 803,09

Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances				
Clients et comptes rattachés	63 163,70	37 500,00	25 663,70	14 267,57
41100000 - Clients	45 000,00		45 000,00	45 000,00
41100001 - Clients - Groupe	12 832,10		12 832,10	2 822,75
41110000 - Clients Succursales				3 944,82
41810001 - Clients - Factures à établir - Grou	5 331,60		5 331,60	
49100000 - Dépréciations comptes clients		37 500,00	-37 500,00	-37 500,00
Autres créances	956 121,77		956 121,77	663 076,28
40980001 - Fournisseurs - Avoirs à recevoir -				119 696,00
40981000 - Fournisseurs - Avoirs à recevoir	7 752,00		7 752,00	
42100000 - Personnel - rémunérations dues	12 801,40		12 801,40	4 675,59
42500000 - Personnel - Avances et acomptes	1 650,00		1 650,00	250,00
42520000 - Personnel - Avances Permanentes	4 000,00		4 000,00	4 000,00
44300000 - Etat - opérations particulières	26 028,35		26 028,35	26 028,35
44520000 - TVA due intracommunautaire				9 266,73
44562000 - TVA sur immobilisations - Débits	16 970,52		16 970,52	
44562100 - TVA sur Immobilisations - Décaissem	6 711,08		6 711,08	47 987,35
44566000 - TVA sur autres biens et services -				2 726,59
44566100 - TVA sur autres biens et services -	161 742,02		161 742,02	196 497,22
44571110 - TVA collectée Débits - Taux Intermé	1 664,61		1 664,61	1 664,61
44571130 - TVA collectée Débits - Taux réduit	86,07		86,07	
44571200 - TVA collectée Encaissements - Taux	35 930,55		35 930,55	37 187,64
44586000 - TVA sur factures & avoirs non parve	680 785,17		680 785,17	211 138,72
46700001 - Autres comptes débiteurs ou crédite				1 957,48
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 409 384,12		2 409 384,12	2 533 633,39
51120000 - Chèques à l'encaissement	1 752,39		1 752,39	3 385,81
51120100 - Cartes bleues à l'encaissement	1 450,75		1 450,75	
51120200 - Espèces en banque	357,00		357,00	343,55
51120400 - Chèques vacances & sport à l'encais	3 646,00		3 646,00	10 710,00
51120600 - Encaissements CB en ligne	757,25		757,25	
51120700 - Clients - Recouvrement	2 267,22		2 267,22	
51205000 - BNP #1	284 097,50		284 097,50	352 245,92
51205100 - BNP #2	206 204,14		206 204,14	204 724,63
51205200 - BNP #3	344 637,92		344 637,92	1 272 388,24
51220000 - CIC #1	194 178,23		194 178,23	103 942,53
51220100 - CIC #2	508 334,88		508 334,88	119 489,04
51220200 - CIC #3	138 113,79		138 113,79	72 016,27
51220500 - CIC #6	89 262,42		89 262,42	67 525,38
51220600 - CIC #7	110 707,84		110 707,84	61 829,79
51220700 - CIC #8	143 251,67		143 251,67	80 550,14
51230000 - Société générale #1	275 937,82		275 937,82	79 652,99
51270000 - SLIMPAY #1	20 062,84		20 062,84	12 948,72
51271000 - SLIMPAY #2	5 631,70		5 631,70	8 269,30
51272000 - SLIMPAY #3	11 561,34		11 561,34	17 491,95
51273000 - SLIMPAY #4	5 705,11		5 705,11	2 828,71
51274000 - SLIMPAY #5	13 803,09		13 803,09	45 675,65
51275000 - SLIMPAY #6	9 722,71		9 722,71	1 983,54
51276000 - SLIMPAY #7	4 455,43		4 455,43	
51277000 - SLIMPAY #8	6 060,70		6 060,70	117,74
51278000 - SLIMPAY #9	11 447,98		11 447,98	5 682,28
51279000 - SLIMPAY #10	15 976,40		15 976,40	9 831,21
Charges constatées d'avance	572 830,92		572 830,92	420 885,68
48600000 - Charges constatées d'avance	572 830,92		572 830,92	420 885,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 102 567,31	41 919,25	4 060 648,06	3 692 779,06
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 070 439,29	13 382 293,57	25 688 145,72	26 726 746,42

Bilan Passif détaillé

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 987 500,00	1 987 500,00
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	1 987 500,00	1 987 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 256,00	6 256,00
10420000 - Prime de fusion	6 256,00	6 256,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	198 750,00	198 750,00
10610000 - Réserve légale	198 750,00	198 750,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 817 084,70	2 692 478,64
10680000 - Autres réserves	2 817 084,70	2 692 478,64
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	162 940,59	124 606,06
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 172 531,29	5 009 590,70
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	446 800,00	478 100,00
15100000 - Provisions pour risques et charges	446 800,00	478 100,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	446 800,00	478 100,00
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 285,08	472,07
51120800 - Clients - Remboursement	2 285,08	
51276000 - SLIMPAY #7		472,07
Emprunts et dettes financières diverses	12 703 413,70	16 848 939,11
17100001 - Dettes Rattachées Participations Gr	7 218 708,31	7 218 708,31
17880001 - Int. Courus s/ Dettes Rattachées Pa	157 348,06	185 115,37
45110001 - Comptes-courants - Groupe	5 148 446,28	9 332 037,17
45181001 - Intérêts courus sur comptes-co	178 911,05	113 078,26
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		196 615,53
41910000 - Clients - acomptes sur commandes		196 615,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 435 650,22	2 949 058,43
40100000 - Fournisseurs	1 130 278,69	1 248 646,23
40100001 - Fournisseurs - Groupe	133 431,30	272 086,73
40810001 - Fournisseurs - Factures non parvenu	3 842 378,40	1 294 976,00
40811000 - Fournisseurs - Factures non parvenu	329 561,83	133 349,47
Dettes fiscales et sociales	732 735,42	534 133,66
42510000 - Personnel - Notes de frais	1 004,07	957,02
42700000 - Personnel - Opposition	3 046,00	3 196,00
42820000 - Dettes provisionnées pour congés à	82 346,79	81 758,13
42861000 - Provisions sur primes	12 618,00	
43100000 - Sécurité sociale	101 577,61	110 243,35
43720000 - Retraite	58 951,59	56 918,71
43730000 - Mutuelle	21 283,62	21 283,50
43740000 - Prévoyance	39 649,36	33 978,14
43780000 - Autres caisses	8 656,00	

Bilan Passif détaillé

	31/12/2022	31/12/2021
43820000 - Charges sociales sur congés à payer	30 468,30	30 250,50
43861000 - Provisions charges sur primes	3 785,00	
43862000 - Charges sociales sur primes prov.	1 088,91	2 601,24
43863000 - Formation professionnelle continue	3 074,78	6 718,48
43864000 - Effort construction	3 185,14	1 714,59
44210000 - Etat, Prélèvement à la source	2 360,41	2 155,62
44551000 - TVA à décaisser	160 155,00	17 711,00
44566000 - TVA sur autres biens et services -	12 403,82	
44566400 - TVA intracom débit		9 266,73
44571100 - TVA collectée Débits - Taux Normal	3 257,28	23 040,28
44571130 - TVA collectée Débits - Taux réduit		103,31
44571210 - TVA collectée Encaissements - Taux	3 249,14	3 680,06
44587000 - TVA sur factures à établir	888,60	
44710000 - Etat - Taxe CET - CFE / CVAE	179 686,00	118 307,00
44720000 - Etat - Taxe TLPE		10 250,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	358 609,77	508 968,55
40400000 - Fournisseurs d'immobilisations	211 081,99	274 144,08
40400001 - Fournisseurs d'immobilisations - Gr	147 527,78	234 824,47
Autres dettes	673 731,80	101 088,00
41110000 - Clients Succursales	304 452,87	
41980000 - Clients - RRR à accorder	175 995,59	
46700001 - Autres comptes débiteurs ou crédite	92 195,34	
46710000 - Autres Dettes	101 088,00	101 088,00
Produits constatés d'avance	162 388,44	99 780,37
48700000 - Produits constatées d'avance	162 388,44	99 780,37
TOTAL DETTES	20 068 814,43	21 239 055,72
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	25 688 145,72	26 726 746,42

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	438 805,75	2,67	195 169,60	2,37	243 636,15	124,83
70760000 - Ventes de réassort - Taux Normal	-100,00				-100,00	
70770000 - Ventes additionnelles Marchandises	98 784,17	0,60	7 068,67	0,09	91 715,50	NS
70773000 - Ventes additionnelles Marchandises	115 491,76	0,70	12 149,98	0,15	103 341,78	850,55
70775000 - Ventes additionnelles Marchandises	224 629,82	1,37	175 950,95	2,13	48 678,87	27,67
Production vendue	16 003 166,05	97,33	8 051 537,62	97,63	7 951 628,43	98,76
70640000 - Ventes de prestations - Groupe - Ta	33 794,80	0,21			33 794,80	
70650000 - Ventes abonnements	15 066 488,23	91,63	7 437 141,80	90,18	7 629 346,43	102,58
70651000 - Ventes adhésions	999 210,04	6,08	867 878,05	8,10	331 331,99	49,61
70660000 - Ventes abonnements - Impayés	-756 545,68	-4,60	-468 693,05	-5,68	-287 852,63	61,42
70670000 - Ventes additionnelles Prestations -	612 034,83	3,72	359 507,89	4,36	252 526,94	70,24
70676000 - Ventes additionnelles Prestations -	43 740,83	0,27	30 744,13	0,37	12 996,70	42,27
70830000 - Locations diverses			22 500,00	0,27	-22 500,00	-100,00
70840001 - Mise à dispositions de personnel -			2 458,80	0,03	-2 458,80	-100,00
70880001 - Autres refacturations - Groupe	4 443,00	0,03			4 443,00	
Chiffre d'affaires net	16 441 971,80	100,00	8 246 707,22	100,00	8 195 264,58	99,38
Subventions d'exploitation	65 999,90	0,40	1 694 683,00	20,55	-1 628 683,10	-96,11
74000000 - Subventions d'exploitation			1 694 683,00	20,55	-1 694 683,00	-100,00
74010000 - Aides apprentis	65 999,90	0,40			65 999,90	
Reprise sur amort. et prov.	31 300,00	0,19	1 073 899,00	13,02	-1 042 599,00	-97,09
78150000 - Repris.s/provis.risques & charges	31 300,00	0,19	1 073 899,00	13,02	-1 042 599,00	-97,09
Autres produits	78,68		613,17	0,01	-534,49	-87,17
75800000 - Produits divers de gestion courante	78,68		613,17	0,01	-534,49	-87,17
Total	16 539 350,38	100,59	11 015 902,39	133,58	5 523 447,99	50,14
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	385 081,88	2,34	144 804,72	1,76	240 277,16	165,93
60710000 - Achats marchandise (ou groupe) A	11 247,95	0,07			11 247,95	
60750000 - Achats Packs			23 663,76	0,29	-23 663,76	-100,00
60760000 - Achats Réassorts - Groupe	1 247,69	0,01			1 247,89	
60760001 - Achats Réassorts - Groupe			205,77		-205,77	-100,00
60770000 - Achats accessoires	220 523,43	1,34	51 745,80	0,63	168 777,63	326,17
60770001 - Achats accessoires - Groupe	152 062,61	0,92	69 189,39	0,84	82 873,22	119,78
Variation de stock (m/ses)	-56 953,75	-0,35	-6 135,10	-0,07	-50 818,65	828,33
60370000 - Variation de stock	-56 953,75	-0,35	-6 135,10	-0,07	-50 818,65	828,33
Achats de marchandises & cons. m.p.	328 128,13	2,00	138 669,62	1,68	189 458,51	136,63
Achats étude et prestations	108 723,75	0,66	59 423,58	0,72	49 300,17	82,96
60410000 - Prestations fitness (hors coach)	7 101,00	0,04	2 661,54	0,03	4 439,46	166,80
60420000 - Prestations fitness (coach)	101 622,75	0,62	57 992,04	0,70	43 630,71	75,24
60430001 - Achats Prestations de services - Gr			-1 230,00	-0,01	1 230,00	-100,00
Achats non stocks	496 738,27	3,02	331 331,61	4,02	165 406,66	49,92
60611000 - Eau, énergles	336 483,11	2,05	208 281,28	2,53	128 201,83	61,55
60611200 - Eaux	40 855,25	0,25	39 393,70	0,48	1 461,55	3,71
60631000 - Achat de petit matériel & équipeme	17 969,14	0,11	19 478,10	0,24	-1 508,96	-7,75
60631001 - Achat Petits Matériels et Equipeme	1 402,18	0,01	1 620,77	0,02	-218,59	-13,49
60632000 - Achat de produits d'entretien	88 106,89	0,54	54 830,13	0,66	33 276,76	60,69
60640000 - Fournitures administratives	11 065,30	0,07	7 727,63	0,09	3 337,67	43,19
60640001 - Fournitures Administratives Groupe	856,40	0,01			856,40	
Sous traitance générale	3 625 027,04	22,05	1 126 868,50	13,66	2 498 158,54	221,69
61100000 - Sous traitance générale	693 530,04	4,22	306 868,50	3,72	386 661,54	126,00
61100001 - Management fees	820 000,00	4,99	820 000,00	9,94		
61110001 - Sous-traitance Groupe	2 111 497,00	12,84			2 111 497,00	
Crédit bail mobilier	893 390,19	5,43	1 080 794,18	13,11	-187 403,99	-17,34
61222000 - Crédit bail mobilier - Fitness	893 390,19	5,43	1 080 794,18	13,11	-187 403,99	-17,34

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Locations et charges locatives	3 820 870,05	23,24	2 684 611,15	32,55	1 136 258,90	42,32
61320000 - Location immobilière	3 152 974,04	19,18	2 076 919,33	25,18	1 076 054,71	51,81
61320001 - Location Immobilière Groupe			19 634,00	0,24	-19 634,00	-100,00
61351000 - Locations mobilières - Divers	65 686,71	0,40	63 007,73	0,76	2 678,98	4,25
61352000 - LOC VEHICULES	44 884,96	0,27	26 658,16	0,32	18 226,80	68,37
61353000 - Locations de matériel de bureau	144,00				144,00	
61354000 - Locations mobilières - Fitness	27 000,00	0,16	15 150,00	0,18	11 850,00	78,22
61400000 - Charges locatives	339 183,31	2,06	253 355,39	3,07	85 827,92	33,88
61410000 - Taxes Foncières	144 735,84	0,88	174 389,02	2,11	-29 653,18	-17,00
61420000 - Autres Taxes (ODM, Bureau ...)	43 068,15	0,26	55 497,52	0,67	-12 429,37	-22,40
61430000 - Honoraires bailleur	3 193,04	0,02			3 193,04	
Entretiens et réparations	1 522 290,40	9,26	926 799,57	11,24	595 490,83	64,25
61552000 - Entretien sur biens immobiliers	3 279,40	0,02	158 879,65	1,93	-155 600,25	-97,94
61554000 - Entretien Matériel de Fitness	2 988,45	0,02	10 911,63	0,13	-7 923,18	-72,61
61555000 - Entretien sur biens mobiliers			1 300,00	0,02	-1 300,00	-100,00
61562000 - Maintenance sur biens immobiliers	747 448,87	4,55	502 388,22	6,09	245 060,65	48,78
61564000 - Maintenance Matériel de Fitness	254 443,90	1,55	55 611,84	0,67	198 832,06	357,54
61565000 - Maintenance sur biens mobiliers	514 129,78	3,13	197 708,23	2,40	316 421,55	160,04
Primes d'assurances	36 429,97	0,22	26 008,58	0,32	10 421,39	40,07
61610000 - Assurances - Multirisques & RC	34 359,59	0,21	25 090,88	0,30	9 268,71	36,94
61630000 - Assurances - Divers	2 070,38	0,01	917,70	0,01	1 152,68	125,61
Documentations			-132,10		132,10	-100,00
61810000 - Documentation générale			-132,10		132,10	-100,00
Rémunération d'intermédiaires	79 175,19	0,48	27 219,66	0,33	51 955,53	190,88
62261000 - Honoraires - Comptables	5 567,15	0,03	24 917,50	0,30	-19 350,35	-77,66
62261100 - Honoraires - CAC	22 350,00	0,14			22 350,00	
62262000 - Honoraires - Juridiques	46 217,67	0,28	2 302,16	0,03	43 915,51	NS
62263000 - Honoraires - Recouvrement	723,72				723,72	
62264000 - Honoraires - Formations	1 316,65	0,01			1 316,65	
62265000 - Honoraires - Informatique	3 000,00	0,02			3 000,00	
Honoraires et commissions	319,80		877,00	0,01	-557,20	-63,53
62228000 - Com. et courtages s/ventes retroc.	319,80				319,80	
62269000 - Honoraires - Divers (Ponctuels)			877,00	0,01	-877,00	-100,00
Publicité	430 317,01	2,62	187 313,88	2,27	243 003,13	129,73
62330000 - Foires et expositions	594,00		70,48		523,52	742,79
62361001 - Frais de publicité - Tête de réseau	362 362,76	2,20	173 413,98	2,10	188 948,78	108,96
62362001 - Frais Publicité - Affiches - Groupe	17 689,61	0,11	2 411,17	0,03	15 278,44	633,65
62363000 - REPORTAGES PHOTOS	2 275,43	0,01	1 703,34	0,02	572,09	33,59
62380000 - Frais de publicité - Divers	47 395,21	0,29	9 714,91	0,12	37 680,30	387,86
Transports	75,00		2 200,00	0,03	-2 125,00	-96,59
62410000 - Transports sur achats	75,00				75,00	
62480000 - Transports divers			2 200,00	0,03	-2 200,00	-100,00
Déplacements, missions et réceptions	7 358,23	0,04	943,38	0,01	6 414,85	679,99
62510000 - Frais de déplacement	1 513,60	0,01	75,37		1 438,23	NS
62520000 - Taxi et Autre chauffeur privé	903,75	0,01	54,83		848,92	NS
62550000 - Frais de déménagement	350,00				350,00	
62560000 - Frais de mission	281,87		10,54		271,33	NS
62570000 - Réceptions	4 309,01	0,03	802,64	0,01	3 506,37	436,85
Frais postaux et telecommunications	33 697,15	0,20	48 283,98	0,59	-14 586,83	-30,21
62610000 - Frais postaux	1 405,34	0,01	1 024,71	0,01	380,63	37,15
62620000 - Frais téléphone fixe & internet	32 291,81	0,20	46 877,03	0,57	-14 585,22	-31,11
62630000 - Frais téléphone mobile			382,24		-382,24	-100,00
Services bancaires	59 325,95	0,36	38 283,31	0,46	21 042,64	54,97
62781000 - Frais bancaires - Commissions com	16 807,63	0,10	12 092,25	0,15	4 715,38	39,00
62782000 - Frais bancaires - Commissions cart	11 289,06	0,07	4 509,64	0,05	6 779,42	150,33
62785000 - Frais bancaires - Slimpay	31 229,26	0,19	21 681,42	0,26	9 547,84	44,04
Autres	27 829,72	0,17	47 820,00	0,58	-19 990,28	-41,80
62840000 - Frais de recrutement de personnel	27 829,72	0,17	47 820,00	0,58	-19 990,28	-41,80
Autres achats & charges externes	11 141 567,72	67,76	6 588 646,28	79,89	4 552 921,44	69,10

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts, taxes et vers. assim.	259 467,84	1,58	190 581,68	2,31	68 886,16	36,15
63120000 - Taxe d'apprentissage	9 090,77	0,06	6 255,04	0,08	2 835,73	45,34
63330000 - Formation Professionnelle continue	17 510,82	0,11	14 257,33	0,17	3 253,49	22,82
63340000 - Effort de construction	1 470,55	0,01	1 011,79	0,01	458,76	45,34
63511000 - Contribut° économique territoriale			58,00		-58,00	-100,00
63511100 - CVAE	69 217,00	0,42	49 835,00	0,60	19 382,00	38,89
63511200 - CFE	154 304,00	0,94	109 131,00	1,32	45 173,00	41,39
63580000 - Autres taxes	7 062,00	0,04	9 822,92	0,12	-2 760,92	-28,11
63581000 - Autres Taxes	812,70		210,60		602,10	285,90
Salaires et Traitements	1 390 216,68	8,46	917 259,61	11,12	472 957,07	51,56
64110000 - Rémunération du personnel	1 053 600,58	6,41	733 772,02	8,90	319 828,56	43,59
64120000 - Congés payés	37 727,59	0,23	28 276,53	0,34	9 451,06	33,42
64121000 - Provision Congés Payés	16 290,71	0,10			16 290,71	
64130000 - Primes	243 874,02	1,48	109 151,73	1,32	134 722,29	123,43
64141000 - Indemnités	14 726,83	0,09	19 606,06	0,24	-4 879,23	-24,89
64143000 - IJSS	23 996,95	0,15	26 453,27	0,32	-2 456,32	-9,29
Charges sociales	420 641,56	2,56	234 121,84	2,84	186 519,72	79,67
64510000 - Cotisations Urssaf	312 057,54	1,90	165 441,97	2,01	146 615,57	88,62
64520000 - Cotisations Mutuelles	18 488,11	0,11	17 213,96	0,21	1 274,15	7,40
64530000 - Cotisations sur primes	3 785,00	0,02			3 785,00	
64531000 - Cotisations retraites	60 047,56	0,37	43 139,74	0,52	16 907,82	39,19
64532000 - Cotisations prévoyance	4 790,95	0,03	4 514,65	0,05	276,30	6,12
64582000 - Charges s/ provision CP	217,80		-7 885,62	-0,10	8 103,42	-102,76
64710000 - Carte transport	14 749,40	0,09	6 375,15	0,08	8 374,25	131,36
64750000 - Médecine du travail	6 505,20	0,04	5 321,99	0,06	1 183,21	22,23
Amortissements et provisions	1 952 823,20	11,88	2 073 354,79	25,14	-120 531,59	-5,81
68110000 - Dotations aux amortissements des i	19 163,19	0,12	20 655,68	0,25	-1 492,49	-7,23
68112000 - Dotations aux amortissements des i	1 929 240,76	11,73	1 983 899,11	24,06	-54 658,35	-2,76
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.			31 300,00	0,38	-31 300,00	-100,00
68170000 - Dotations aux dépréciations des act	4 419,25	0,03			4 419,25	
68174000 - Dot. prov. dépréc. créances clients			37 500,00	0,45	-37 500,00	-100,00
Autres charges	535 196,91	3,26	274 264,49	3,33	260 932,42	95,14
65110001 - Redevances - Groupe	493 360,42	3,00	247 706,02	3,00	245 654,40	99,17
65120000 - Redevances - Autres	12 210,00	0,07	11 351,38	0,14	858,62	7,56
65160000 - Droits d'auteurs et de reproduction	25 140,06	0,15	14 636,89	0,18	10 503,17	71,76
65800000 - Charges diverses de gestion couran	43,43		570,20	0,01	-526,77	-92,38
65800001 - Autres charges groupe à refacturer	4 443,00	0,03			4 443,00	
Total	16 028 042,04	97,48	10 416 898,31	126,32	5 611 143,73	53,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	511 308,34	3,11	599 004,08	7,26	-87 695,74	-14,64
Autres intérêts et produits assimilés	94,61				94,61	
76810000 - Autres produits financiers	94,61				94,61	
Produits financiers	94,61				94,61	
Intérêts et charges assimilées	336 261,37	2,05	298 193,63	3,62	38 067,74	12,77
66117001 - Intérêts Dettes Rattachées Particip	157 348,06	0,96	185 115,37	2,24	-27 767,31	-15,00
66180001 - Intérêts sur comptes courants Grou	178 908,56	1,09	113 078,26	1,37	65 830,30	58,22
66800000 - Autres charges financières	4,75				4,75	
Charges financières	336 261,37	2,05	298 193,63	3,62	38 067,74	12,77
RESULTAT FINANCIER	-336 166,76	-2,04	-298 193,63	-3,62	-37 973,13	12,73
RESULTAT COURANT	175 141,58	1,07	300 810,45	3,65	-125 668,87	-41,78
Produits except./ opérat° de gestion			102 050,42	1,24	-102 050,42	-100,00
77180000 - Autres produits except. de gestion			102 050,42	1,24	-102 050,42	-100,00
Produits except./ opérat° en capital			8 191,39	0,10	-8 191,39	-100,00
77520000 - Prod cessions actifs - Immo corp			8 191,39	0,10	-8 191,39	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Reprises except./ prov. et transf. chges			98,67		-98,67	-100,00
78720000 - Repris.s/prov.réglementées immob.			98,67		-98,67	-100,00
Produits exceptionnelles			110 340,48	1,34	-110 340,48	-100,00
Charges except./ opérat° de gestion	12 200,99	0,07	54 198,00	0,66	-41 997,01	-77,49
67180000 - Autres charges exceptionnelles	12 200,99	0,07	54 198,00	0,66	-41 997,01	-77,49
Charges except./ opérat° en capital			23 046,87	0,28	-23 046,87	-100,00
67510000 - VNC actifs cédés - Immo incorp.			22 376,51	0,27	-22 376,51	-100,00
67880000 - Charges exceptionnelles diverses			670,36	0,01	-670,36	-100,00
Dotations except. aux amort. et prov.			209 300,00	2,54	-209 300,00	-100,00
68750000 - Dot. prov. risques et charges excep			209 300,00	2,54	-209 300,00	-100,00
Charges exceptionnelles	12 200,99	0,07	286 544,87	3,47	-274 343,88	-95,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-12 200,99	-0,07	-176 204,39	-2,14	164 003,40	-93,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	162 940,59	0,99	124 606,06	1,51	38 334,53	30,76

Etats de synthèse 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SASU NFP FORME

1 avenue GENERALE DE GAULLE
92800 PUTEAUX
Siret : 83759159300046

Coffra group

Société Pluri-professionnelle d'Exercice des professions d'Avocats,
d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes
par actions simplifiée
Siège social – 155 Boulevard Haussmann – 75008 Paris



Sommaire

Comptes annuels

Bilan et compte de résultat	2
<i>Bilan actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
<i>Compte de résultat (suite)</i>	6

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé	9
Bilan Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	13

Bilan et compte de résultat



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 706	3 641	65	900
Fonds commercial	66 012	5 179	60 833	60 833
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	380 888	177 089	203 799	262 891
Autres immobilisations corporelles	1 185 772	642 545	543 226	729 903
Immobilisations corporelles en cours				30 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 150		23 150	30 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 659 529	828 454	831 074	1 114 627
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 784	-85	8 869	5 743
Avances et acomptes versés sur commandes				776
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	184 662		184 662	160 881
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	151 707		151 707	102 611
Charges constatées d'avance	134		134	67 353
TOTAL ACTIF CIRCULANT	345 288	-85	345 373	337 364
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 004 816	828 370	1 176 447	1 451 991

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 180 000	1 180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 410 815	-1 799 337
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-867 177	-611 478
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 097 992	-1 230 815
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	167 589	215 374
Emprunts et dettes financières diverses	2 920 807	2 105 181
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 506
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 039	250 706
Dettes fiscales et sociales	66 449	62 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		36 000
Autres dettes	18 149	
Produits constatés d'avance	8 406	4 312
TOTAL DETTES	3 274 438	2 682 806
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 176 447	1 451 991

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	25 920		25 920	12 826
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	774 169		774 169	321 904
Chiffre d'affaires net	800 089		800 089	334 730
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 058	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			306 642	40 071
Autres produits			14	32
Total produits d'exploitation (I)			1 108 803	374 832
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			27 216	10 844
Variations de stock			-3 041	-2 924
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			775 734	425 951
Impôts, taxes et versements assimilés			24 727	6 603
Salaires et traitements			152 148	97 419
Charges sociales			48 578	24 537
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			254 134	238 366
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				5 179
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-85	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			29 629	14 358
Total charges d'exploitation (II)			1 309 039	820 333
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-200 236	-445 500
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			58 864	24 271
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			58 864	24 271
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-58 864	-24 271
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-259 100	-469 771

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	70	24 291
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	70	24 291
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	240 323	136 656
Sur opérations en capital	367 824	29 342
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	608 147	165 998
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-608 077	-141 707
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 108 873	399 124
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 976 050	1 010 601
BENEFICE OU PERTE	-867 177	-611 478

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 706,00	3 641,02	64,98	900,31
205000 - Concessions et droits similaires	3 706,00		3 706,00	3 706,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		3 641,02	-3 641,02	-2 805,69
Fonds commercial	66 012,27	5 178,94	60 833,33	60 833,33
206000 - Droit au bail	60 833,33		60 833,33	60 833,33
207000 - Fonds commercial	5 178,94		5 178,94	311 821,30
290700 - Provis. dépréc. fonds commercial		5 178,94	-5 178,94	-311 821,30
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	380 888,39	177 089,34	203 799,05	262 891,13
215400 - Matériel industriel	374 640,89		374 640,89	374 640,89
215500 - Outillage industriel	6 247,50		6 247,50	
281540 - Amort. Installations techniques, ma		177 089,34	-177 089,34	-111 749,76
Autres immobilisations corporelles	1 185 771,52	642 545,16	543 226,36	729 902,63
218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.div.	1 070 225,23		1 070 225,23	1 126 064,59
218300 - Matériel de bureau	67 127,83		67 127,83	67 127,83
218400 - Mobilier	48 418,46		48 418,46	48 418,46
281800 - Amort. Autres immobilisations corpo		555 887,00	-555 887,00	-448 159,35
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		48 854,10	-48 854,10	-35 428,54
281840 - Amortis. mobilier		37 804,06	-37 804,06	-28 120,36
Immobilisations corporelles en cours				30 000,00
231000 - Immobilisat. corporelles en cours				30 000,00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 150,38		23 150,38	30 099,82
275000 - Dépôts et cautionnements	23 150,38		23 150,38	30 099,82
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 659 528,56	828 454,46	831 074,10	1 114 627,22
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 783,90	-84,90	8 868,80	5 743,00
370000 - Stocks de marchandises	8 783,90		8 783,90	5 743,00
397000 - Dépréciations stocks de marchand.		-84,90	84,90	
Avances et acomptes versés sur commandes				775,78
409100 - Fournisseurs - acomptes s/commandes				775,78
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	184 662,43		184 662,43	160 881,45
425100 - Personnel - Notes de frais	130,40		130,40	1 000,00
425200 - Personnel - Avances Permanentes	500,00		500,00	500,00
443000 - Etat - opérations particulières	1 051,30		1 051,30	1 051,30
445621 - TVA sur Immobilisations - Décaissem	331,46		331,46	

Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	359,29		359,29	706,65
445661 - TVA déductible sur achats	1 848,04		1 848,04	18 708,02
445670 - Crédit de TVA à reporter	169 587,00		169 587,00	103 214,00
445711 - TVA collectée Débits - Taux Normal	925,14		925,14	
445860 - TVA sur factures non parvenues	9 928,80		9 928,80	20 789,48
447100 - Etat - Taxe CET - CFE / CVAE				14 911,00
467000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	1,00		1,00	1,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	151 707,43		151 707,43	102 610,85
511200 - Chèques à encaisser				10,00
511201 - Cartes bleues en banque	91,35		91,35	
511204 - Chèques vacances & sport à l'encaissement	100,00		100,00	
511206 - Encasements CB en ligne	81,95		81,95	
511207 - Clients - Recouvrement	145,87		145,87	
512201 - CIC #2	88 479,35		88 479,35	50 094,28
512202 - CIC #3	56 064,36		56 064,36	50 860,08
512700 - SLIMPAY #1	6 744,55		6 744,55	1 646,49
Charges constatées d'avance	134,13		134,13	67 353,19
486000 - Charges constatées d'avance	134,13		134,13	67 353,19
TOTAL ACTIF CIRCULANT	345 287,89	-84,90	345 372,79	337 364,27
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 004 816,45	828 369,56	1 176 446,89	1 451 991,49

Bilan Passif détaillé

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 180 000,00	1 180 000,00
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	1 180 000,00	1 180 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 410 814,65	-1 799 337,01
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-2 410 814,65	-1 799 337,01
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-867 176,93	-611 477,64
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 097 991,58	-1 230 814,65
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	167 588,54	215 374,00
164000 - Emprunts auprès établ. de crédit	167 449,40	215 302,95
511201 - Cartes bleues en banque		71,05
511208 - Clients - Remboursement	139,14	
Emprunts et dettes financières diverses	2 920 806,92	2 105 181,15
451100 - Comptes-courants - Groupe	2 865 181,15	2 085 048,26
451810 - Intérêts courus sur comptes-courant	55 625,77	20 132,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 506,02
419100 - Clients - acomptes sur commandes		8 506,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 039,10	250 706,14
401000 - Fournisseurs	33 419,30	124 617,26
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	49 948,80	113 978,00
408110 - Fournisseurs - Factures non parvenu	9 671,00	12 110,88
Dettes fiscales et sociales	66 449,15	62 726,99
421000 - Personnel - rémunérations dues		52,55
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	11 679,47	12 016,13
428610 - Primes de bilan CAP	200,00	
431000 - Sécurité sociale	7 287,50	8 027,40
437200 - Caisse de retraite salariés	18 499,29	24 525,99
437300 - ASSEDIC	5 142,21	5 448,69
437400 - Caisse de congés payés	4 928,82	3 824,71
438200 - Charges sociales s/congés à payer	4 321,42	4 445,95
438610 - URSSAF CAP	60,00	
438620 - Charges sociales sur primes prov.	232,08	731,26
438630 - Formation professionnelle continue	1 720,81	1 806,59
442100 - Etat - Prélèvement à la source	239,47	158,04
445711 - TVA collectée Débits - Taux Normal		422,21
445712 - TVA collectée Encaissements - Taux	2 237,08	1 267,47

Bilan Passif détaillé

	31/12/2022	31/12/2021
447100 - Etat - Taxe CET - CFE / CVAE	9 901,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		36 000,00
404000 - Fournisseurs d'immobilisations		36 000,00
Autres dettes	18 149,10	
411100 - Clients	10 453,88	
419800 - Clients - RRR à accorder	7 695,22	
Produits constatés d'avance	8 405,66	4 311,84
487000 - Produits constatés d'avance	8 405,66	4 311,84
TOTAL DETTES	3 274 438,47	2 682 806,14
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 176 446,89	1 451 991,49

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	25 920,09	3,24	12 826,00	3,83	13 094,09	102,09
707700 - Ventes additionnelles Marchandises	6 750,37	0,84	945,03	0,28	5 805,34	614,30
707730 - Ventes additionnelles Marchandises	3 407,38	0,43	245,35	0,07	3 162,03	NS
707750 - Ventes additionnelles Marchandises	15 762,34	1,97	11 635,62	3,48	4 126,72	35,47
Production vendue	774 168,82	96,76	321 903,70	96,17	452 265,12	140,50
706400 - Ventes de prestations - Taux Normal	5 739,37	0,72			5 739,37	
706500 - Ventes abonnements	676 727,34	84,58	265 853,33	79,42	410 874,01	154,55
706510 - Ventes adhésions	62 728,27	7,84	34 911,15	10,43	27 817,12	79,68
706600 - Ventes abonnements - Impayés	-34 795,83	-4,35	-22 088,01	-6,60	-12 707,82	57,53
706700 - Ventes additionnelles Prestations -	57 722,09	7,21	37 854,38	11,31	19 867,71	52,48
706760 - Ventes additionnelles Prestations -	6 047,58	0,76	5 372,85	1,61	674,73	12,56
Chiffre d'affaires net	800 088,91	100,00	334 729,70	100,00	465 359,21	139,03
Subventions d'exploitation	2 057,57	0,26			2 057,57	
740100 - Aides apprentis	2 057,57	0,26			2 057,57	
Reprise sur amort. et prov.	306 642,36	38,33	40 071,00	11,97	266 571,36	665,25
781500 - Repris.s/provis.risques & charges			40 071,00	11,97	-40 071,00	-100,00
781610 - Repris.s/prov.dépréc.immob. incorp.	306 642,36	38,33			306 642,36	
Autres produits	13,94		31,68	0,01	-17,74	-56,00
758000 - Produits divers gestion courante	13,94		31,68	0,01	-17,74	-56,00
Total	1 108 802,78	138,58	374 832,38	111,98	733 970,40	195,81
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	27 215,61	3,40	10 844,01	3,24	16 371,60	150,97
607700 - Achats accessoires	27 215,61	3,40	10 844,01	3,24	16 371,60	150,97
Variation de stock (m/ses)	-3 040,90	-0,38	-2 924,47	-0,87	-116,43	3,98
603700 - Variat. stocks marchandises	-3 040,90	-0,38	-2 924,47	-0,87	-116,43	3,98
Achats de marchandises & cons. m.p.	24 174,71	3,02	7 919,54	2,37	16 255,17	205,25
Achats étude et prestations	21 745,00	2,72	9 100,00	2,72	12 645,00	138,96
604100 - Prestations fitness (hors coach)	945,00	0,12			945,00	
604200 - Prestations fitness (coach)	20 800,00	2,60	9 100,00	2,72	11 700,00	128,57
Achats non stocks	45 157,25	5,64	25 613,44	7,65	19 543,81	76,30
606110 - Fournitures électricité	37 016,15	4,63	20 989,13	6,27	16 027,02	76,36
606310 - Achat de petit matériel & équipemen	3 436,63	0,43	1 211,68	0,36	2 224,95	183,63
606320 - Achat de produits d'entretien	3 856,02	0,48	2 954,49	0,88	901,53	30,51
606400 - Achats fournitures administratives	848,45	0,11	458,14	0,14	390,31	85,19
Sous traitance générale	145 775,97	18,22	118 345,89	35,36	27 430,08	23,18
611000 - Sous-traitance générale	145 775,97	18,22	118 345,89	35,36	27 430,08	23,18
Crédit bail mobilier	137 668,80	17,21	137 668,81	41,13	-0,01	
612220 - Redevances crédit-bail mat. transp.	137 668,80	17,21	137 668,81	41,13	-0,01	
Locations et charges locatives	264 513,82	33,06	49 550,99	14,80	214 962,83	433,82
613200 - Locations immobilières	169 177,58	21,14	113 677,36	33,96	55 500,22	48,82
613510 - Locations de matériel technique	4 928,95	0,62	1 110,00	0,33	3 818,95	344,05
613520 - Locations de matériel de transport	1 639,44	0,20	7 603,44	2,27	-5 964,00	-78,44
613530 - Locations de matériel de bureau	128,75	0,02			128,75	
614000 - Charges locatives & copropriété	59 155,44	7,39	-57 024,42	-17,04	116 179,86	-203,74
614100 - Taxes Foncières	23 643,66	2,96	1 692,60	0,51	21 951,06	NS
614200 - Autres Taxes (ODM, Bureau ...)	5 840,00	0,73	4 092,01	1,22	1 747,99	42,72
614400 - Marketing centre commercial			-21 600,00	-6,45	21 600,00	-100,00
Entretiens et réparations	99 854,72	12,48	33 629,87	10,05	66 224,85	196,92
615520 - Entretien du matériel de transport			6 495,33	1,94	-6 495,33	-100,00
615540 - Entretien Matériel de Fitness	888,00	0,11			888,00	
615620 - Maintenance sur biens immobiliers	78 551,69	9,82	14 556,20	4,35	63 995,49	439,64
615640 - Maintenance Matériel de Fitness	8 025,00	1,00	3 241,67	0,97	4 783,33	147,56
615650 - Maintenance sur biens mobiliers	12 390,03	1,55	9 336,67	2,79	3 053,36	32,70

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Primes d'assurances	6 296,35	0,79	6 232,88	1,86	63,47	1,02
616100 - Assurances multirisques	3 435,95	0,43	2 900,00	0,87	535,95	18,48
616300 - Assurance matériel de transport	1 841,00	0,23	2 313,60	0,69	-472,60	-20,43
616600 - Assurance COFACE	1 019,40	0,13	1 019,28	0,30	0,12	0,01
Rémunération d'intermédiaires	12 090,54	1,51	14 744,97	4,41	-2 654,43	-18,00
622610 - Honoraires - Comptables	2 075,34	0,26	11 343,28	3,39	-9 267,94	-81,70
622611 - Honoraires - CAC	8 821,80	1,10			8 821,80	
622620 - Honoraires - Juridiques	1 100,05	0,14	3 401,69	1,02	-2 301,64	-67,66
622630 - Honoraires - Recouvrement	93,35	0,01			93,35	
Publicité	18 258,82	2,28	10 652,12	3,18	7 606,70	71,41
623610 - Frais de publicité - Tête de réseau	17 610,16	2,20	10 041,73	3,00	7 568,43	75,37
623620 - Frais Publicité - Affiches - Groupe			43,70	0,01	-43,70	-100,00
623630 - Animation Marketing Locale Club	8,71				8,71	
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	639,95	0,08	566,69	0,17	73,26	12,93
Déplacements, missions et réceptions	943,52	0,12	92,00	0,03	851,52	925,57
625100 - Voyages et déplacements	497,60	0,06	92,00	0,03	405,60	440,87
625200 - Frais accessoires des véhicules	25,84				25,84	
625600 - Missions	420,08	0,05			420,08	
Frais postaux et telecommunications	7 302,61	0,91	6 845,84	2,05	456,77	6,67
626100 - Frais de télécommunication	18,61				18,61	
626200 - Frais téléphone fixe & internet	7 284,00	0,91	6 845,84	2,05	438,16	6,40
Services bancaires	4 126,36	0,52	2 974,44	0,89	1 151,92	38,73
627810 - Frais bancaires - Commissions compt	2 742,63	0,34	2 214,55	0,66	528,08	23,85
627820 - Frais bancaires - Commissions carte	103,03	0,01			103,03	
627850 - Frais bancaires - Slimpay	1 280,70	0,16	759,89	0,23	520,81	68,54
Autres	12 000,00	1,50	10 500,00	3,14	1 500,00	14,29
628100 - Cotisation CGA	12 000,00	1,50	10 500,00	3,14	1 500,00	14,29
Autres achats & charges externes	775 733,76	96,96	425 951,25	127,25	349 782,51	82,12
Impôts, taxes et vers. assim.	24 726,70	3,09	6 603,05	1,97	18 123,65	274,47
631200 - Taxe d'apprentissage	1 035,45	0,13	763,35	0,23	272,10	35,65
633300 - Formation continue (organisme)	2 128,25	0,27	2 358,70	0,70	-230,45	-9,77
635111 - CVAE	1 906,00	0,24	626,00	0,19	1 280,00	204,47
635112 - CFE	19 657,00	2,46	1 903,00	0,57	17 754,00	932,95
635800 - Autres droits			952,00	0,28	-952,00	-100,00
Salaires et Traitements	152 147,78	19,02	97 419,22	29,10	54 728,56	56,18
641100 - Salaires appointements	125 743,14	15,72	86 121,95	25,73	39 621,19	46,01
641200 - Congés payés			3 675,27	1,10	-3 675,27	-100,00
641210 - Provision Congés Payés	-336,66	-0,04			-336,66	
641300 - Primes et gratifications	25 793,00	3,22	7 622,00	2,28	18 171,00	238,40
641430 - IJSS	948,30	0,12			948,30	
Charges sociales	48 578,42	6,07	24 536,94	7,33	24 041,48	97,98
645100 - Cotisations à l'URSSAF	37 678,55	4,71	15 738,71	4,70	21 939,84	139,40
645200 - Cotisations aux mutuelles	1 346,62	0,17	3 120,24	0,93	-1 773,62	-56,84
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	60,00	0,01			60,00	
645310 - Cotisations retraites (cadres)	7 957,70	0,99	5 642,77	1,69	2 314,93	41,02
645320 - Cotisations retraites (salariés)	1 240,08	0,15	1 516,10	0,45	-276,02	-18,21
645820 - Charges s/ provision CP	-124,53	-0,02	-2 180,88	-0,65	2 056,35	-94,29
647500 - Médecine du travail et pharmacie	420,00	0,05	700,00	0,21	-280,00	-40,00
Amortissements et provisions	254 133,70	31,76	243 545,06	72,76	10 588,64	4,35
681100 - Dotations aux amortissements des im	835,33	0,10	835,33	0,25		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	253 298,37	31,66	237 530,79	70,96	15 767,58	6,64
681610 - Dot. prov. s/immobil. incorporel.			5 178,94	1,55	-5 178,94	-100,00
Autres charges	29 629,01	3,70	14 357,75	4,29	15 271,26	106,36
651100 - Redevances pour brevets	24 013,89	3,00	10 042,00	3,00	13 971,89	139,13
651200 - Redevances SACEM	1 278,00	0,16	1 785,00	0,53	-507,00	-28,40
651600 - Droits d'auteurs	4 323,38	0,54	2 447,54	0,73	1 875,84	76,64
658000 - Charges diverses gestion courante	13,74		83,21	0,02	-69,47	-83,49
Total	1 309 124,08	163,62	820 332,81	245,07	488 791,27	59,58

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	-200 321,30	-25,04	-445 500,43	-133,09	245 179,13	-55,03
Intérêts et charges assimilées	58 863,54	7,36	24 270,55	7,25	34 592,99	142,53
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	3 237,77	0,40	4 137,66	1,24	-899,89	-21,75
661800 - Intérêts des autres dettes	55 625,77	6,95	20 132,89	6,01	35 492,88	176,29
Charges financières	58 863,54	7,36	24 270,55	7,25	34 592,99	142,53
RESULTAT FINANCIER	-58 863,54	-7,36	-24 270,55	-7,25	-34 592,99	142,53
RESULTAT COURANT	-259 184,84	-32,39	-469 770,98	-140,34	210 586,14	-44,83
Produits except./ opérat° de gestion	69,96	0,01	24 291,36	7,26	-24 221,40	-99,71
771800 - Autres produits except. de gestion	69,96	0,01	24 291,36	7,26	-24 221,40	-99,71
Produits exceptionnelles	69,96	0,01	24 291,36	7,26	-24 221,40	-99,71
Charges except./ opérat° de gestion	240 322,81	30,04	136 655,65	40,83	103 667,16	75,86
671800 - Autres charges except. de gestion	240 322,81	30,04	136 655,65	40,83	103 667,16	75,86
Charges except./ opérat° en capital	367 824,14	45,97	29 342,37	8,77	338 481,77	NS
675100 - VNC actifs cédés - Immo incorp.	367 824,14	45,97	19 870,00	5,94	347 954,14	NS
678800 - Charges exceptionnelles diverses			9 472,37	2,83	-9 472,37	-100,00
Charges exceptionnelles	608 146,95	76,01	165 998,02	49,59	442 148,93	266,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-608 076,99	-76,00	-141 706,66	-42,33	-466 370,33	329,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	-867 261,83	-108,40	-611 477,64	-182,68	-255 784,19	41,83

ANNEXE III (ii)
ETAT COMPTABLE INTERMEDIAIRE DE LA SOCIETE ABSORBEE ET DE LA SOCIETE
ABSORBANTE AU 31 JUILLET 2023

(Voir page suivante)



26/09/2023 16:47

CS-2023.07

GP0006

Bilan actif consolidé par entité - Synthèse

FITNESS PARK
SUCCURSALES

Immobilisations incorporelles	9 483 274
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	
Immobilisations corporelles	11 170 328
Immobilisations financières	844 108
Titres mis en équivalence	
Actif immobilisé	21 497 709
Stocks et en-cours	96 648
Clients et comptes rattachés	201 594
Autres créances et comptes de régularisation	1 575 548
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	1 575 716
Actif circulant	3 449 506
Total Actif	24 947 215

Contrôle

26/09/2023 16:37

CS-2023.07

GP0006

Bilan passif consolidé par entité - Synthèse

FITNESS PARK
SUCCURSALES

Capital	1 987 500
Primes liées au capital	6 256
Ecart de réévaluation	
Réserves	3 178 775
Résultat net (Part du groupe)	1 519 325
Capitaux propres (Part du groupe)	6 691 856

Intérêts minoritaires

Autres fonds propres

Total des capitaux propres	6 691 856
----------------------------	-----------

Ecart d'acquisition passif

Provisions pour risques et charges	446 800
Provisions	446 800

Dettes financières	7 384 494
--------------------	-----------

Fournisseurs et comptes rattachés	4 399 036
-----------------------------------	-----------

Autres dettes et comptes de régularisation	6 025 028
--	-----------

Dont Impôts différés Passif

Dettes	17 808 558
--------	------------

Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition

Total Passif	24 947 215
--------------	------------

Contrôle



26/09/2023 16:54

CS-2023.07

GP0006

Compte de résultat contributif par entité

FITNESS PARK
SUCCURSALES

Chiffre d'affaires	11 378 765
Autres produits d'exploitation	15 805
Produits d'exploitation	11 394 570

Achats consommés	(637 190)
Charges externes	(5 358 989)
Impôts et taxes	(121 410)
Charges de personnel	(2 675 590)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 084 574)
Opérations en commun	
Charges d'exploitation	(9 877 753)

Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)

Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)

Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	1 516 817
--	------------------

Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition

Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	1 516 817
--	------------------

Produits financiers

Charges financières

Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)

Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)

Résultat financier

Résultat courant avant résultat exceptionnel	1 516 817
---	------------------

Produits exceptionnels	4 951
------------------------	-------

Charges exceptionnelles	(2 443)
-------------------------	---------

Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)

Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)

Résultat exceptionnel	2 508
------------------------------	--------------

Impôts sur les résultats

GP0006

Compte de résultat contributif par entité

FITNESS PARK
SUCCURSALES

Résultat net des entreprises intégrées	1 519 325
--	-----------

Résultat net des activités abandonnées
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Résultat net de l'ensemble consolidé	1 519 325
--------------------------------------	-----------

Intérêts minoritaires	
Résultat net (Part du groupe)	1 519 325

Contrôle Résultat au résultat/Résultat Bilan



26/09/2023 16:51

CS-2023.07

GP0033

Bilan actif consolidé par entité - Synthèse

NFP FORME

Immobilisations incorporelles	60 833
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	
Immobilisations corporelles	642 726
Immobilisations financières	23 324
Titres mis en équivalence	
Actif immobilisé	726 884
Stocks et en-cours	8 869
Clients et comptes rattachés	2 130
Autres créances et comptes de régularisation	195 866
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	137 502
Actif circulant	344 367
Total Actif	1 071 250

Contrôle



26/09/2023 16:45

CS-2023.07

GP0033

Bilan passif consolidé par entité - Synthèse

NFP FORME

Capital	1 180 000
Primes liées au capital	
Ecart de réévaluation	
Réserves	(3 277 992)
Résultat net (Part du groupe)	(110 039)
Capitaux propres (Part du groupe)	(2 208 030)

Intérêts minoritaires

Autres fonds propres	
Total des capitaux propres	(2 208 030)

Ecart d'acquisition passif	
Provisions pour risques et charges	
Provisions	

Dettes financières	139 261
Fournisseurs et comptes rattachés	122 589
Autres dettes et comptes de régularisation	3 017 430
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	
Dettes	3 279 281

Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition	
Total Passif	1 071 250

Contrôle



26/09/2023 16:59

CS-2023.07

GP0033

Compte de résultat contributif par entité

NFP FORME

Chiffre d'affaires	667 128
Autres produits d'exploitation	10
Produits d'exploitation	667 138

Achats consommés	(65 820)
Charges externes	(433 502)
Impôts et taxes	(5 020)
Charges de personnel	(128 058)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(141 545)
Opérations en commun	
Charges d'exploitation	(773 944)

Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)

Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)

Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	(106 806)
--	------------------

Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition

Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	(106 806)
--	------------------

Produits financiers

Charges financières	(1 466)
---------------------	---------

Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)

Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)

Résultat financier	(1 466)
---------------------------	----------------

Résultat courant avant résultat exceptionnel	(108 272)
---	------------------

Produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(1 767)
-------------------------	---------

Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)

Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)

Résultat exceptionnel	(1 767)
------------------------------	----------------

Impôts sur les résultats

GP0033

Compte de résultat contributif par entité

NFP FORME

Résultat net des entreprises intégrées	(110 039)
--	-----------

Résultat net des activités abandonnées
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Résultat net de l'ensemble consolidé	(110 039)
--------------------------------------	-----------

Intérêts minoritaires	
Résultat net (Part du groupe)	(110 039)

Contrôle Résultat au résultat/Résultat Bilan	
--	--

